

rentienne les lacs sont nombreux et on a recours aux hydravions tant pour l'observation que pour le contrôle des incendies. Les machines volantes sont pourvues d'un sans fil et peuvent donner la location exacte d'un feu aussitôt qu'il a été découvert. L'aviation est maintenant l'un des moyens le plus employé pour explorer les régions éloignées et cartographier les terres boisées au moyen de la photographie aérienne. Les terres arctiques, de même que les forêts de différents types, peuvent être cartographiées avec beaucoup plus d'exactitude et beaucoup plus économiquement que par les arpentages terriens.

Règle générale, l'aviation sert dans les districts les plus éloignés, tandis qu'ailleurs des tours d'observation reliées entre elles par des lignes téléphoniques et munies du télégraphe sans fil sont établies dans les régions plus habitées et plus fréquentées par les voyageurs. Bien que ces différents moyens de communication aient jusqu'à un certain point supplanté l'ancien canot, le cheval et la patrouille à pied, pour la découverte des feux, il faudra toujours quand même maintenir un personnel avec outillage nécessaire à des points stratégiques pour lutter contre les plus grands feux et conserver un système de communication et de transport, de même que celui des coupe-feux et des gardes-forestiers.

L'amélioration la plus importante de l'outillage pour combattre les feux de forêt est la pompe à gasoline portative. Cette pompe, qui pèse de 45 à un peu plus de 100 livres, peut facilement être transportée par automobile, canot, canot-automobile, voiture, avion, à dos de cheval et à dos d'homme. Elle peut donner une assez forte pression jusqu'à sept mille pieds d'un cours d'eau et à une beaucoup plus grande distance si on s'en sert en relais. De plus petites pompes à bras ont aussi servi avec beaucoup d'efficacité dans plusieurs circonstances.

En plus de toutes ces mesures améliorées, on a adopté des législations très sévères pour réduire les dangers d'incendie. La création d'une saison au cours de laquelle il est interdit de brûler des abattis et des saisons où il est nécessaire d'avoir un permis pour allumer des feux et voyager dans les forêts, au cours des périodes sèches, ont été d'une valeur énorme pour prévenir les incendies.

Aucune de ces mesures ne pourrait être d'un grand effet sans l'appui du public et, en 1900, l'Association Forestière Canadienne a été fondée dans le but d'obtenir la coopération du public pour réduire les risques d'incendie. Cette association comprend maintenant 32,000 membres et son revenu est de \$136,000 provenant en grande partie de souscriptions privées et volontaires. Quinze conférenciers payés par l'Association parcourent le pays, se servant de wagons ou de camions-automobiles spécialement aménagés pour donner des conférences, ayant leur propre outillage pour donner des vues animées, montrant des films spéciaux pris par l'Association. Deux magazines traitant de sport et de vie au grand air, l'un en anglais et l'autre en français, publiés tous les mois, sont d'autres instruments éducatifs de l'Association. Des conférences préparées d'avance et illustrées par l'écran sont distribuées à des conférenciers volontaires; on fait aussi du travail de propagande dans les écoles et les assemblées publiques. Les autorités forestières du Dominion et des provinces font également beaucoup de publicité indépendamment ou en coopération avec l'Association Forestière Canadienne.

Un autre développement intéressant dans la protection des forêts est l'établissement de stations météorologiques spéciales pour l'étude des effets des conditions météorologiques sur les hasards d'incendie et l'irradiation des pronostics spéciaux de risques de feu.